



Sommaire

Présentations _____	2
Offre de formations :	
Sauvetage-Secourisme du Travail (SST) _____	4
Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST) _____	5
Formation à l'utilisation d'un défibrillateur (FDAE) _____	6
Premiers Secours Pédiatriques (PSP) _____	7
Formation au secourisme spécifique en milieu professionnel (SSMP) _____	8
Formation de Formateur SST (FSST) _____	9
Maintien et Actualisation des Compétences de Formateur SST (MACFSST) _____	10
Formation à la manipulation des extincteurs (EPI) _____	11
Formation à la manipulation des extincteurs (spécial secteur tertiaire) (EPI) _____	12
Formation à l'évacuation (EVAC) _____	13
Formation à la sécurité incendie (INC) _____	14
Formation aux Gestes et Postures (GP) _____	15
 Fiche d'inscription _____	 16
 Coordonnées du centre _____	 17

ACS FORMATION est un organisme de formation professionnelle créé le 15 décembre 2010, implanté en Savoie dans l'agglomération chambérienne, spécialisé dans les secteurs de la sécurité en milieu professionnel (entreprises – collectivités – particuliers) : premiers secours et secourisme spécialisé, prévention du risque incendie, prévention des risques liés à l'activité physique, prévention générale des risques professionnels, formation de formateurs.

Les actions de formation proposées peuvent se dérouler soit en intra entreprise pour des groupes constitués, soit en inter-entreprise dans les locaux d'un organisme de formation partenaire ou dans des locaux loués par ACS FORMATION selon un cahier des charges défini.

Les stages peuvent être organisés sur l'ensemble du territoire national – principalement en Auvergne-Rhône-Alpes - avec une certaine souplesse (délais de 1 semaine à 1 mois en fonction des formations et des conditions de mise en place).

Nous proposons un haut niveau qualitatif de service :

- Expérience de plus de 30 ans de nos formateurs dans la pédagogie pour adultes
- Déplacement si besoin sur l'ensemble du territoire national
- Grande souplesse, flexibilité et adaptation selon les demandes des clients (dans la limite des exigences réglementaires)
- Grande expérience de nos formateurs dans les domaines de la sécurité et du secourisme
- Matériel de formation conséquent et de qualité mis en œuvre pour l'exécution des prestations
- Diaporamas et supports de formations réalisés par l'équipe pédagogique et la plupart du temps personnalisés à la clientèle
- Formation permanente de nos formateurs et veille réglementaire
- Tarifs adaptés et compétitifs grâce à une grande maîtrise des charges

ACS FORMATION est habilité par l'INRS depuis juillet 2011 pour les formations S.S.T (N°1503995/2021/SST-1/O/06) et depuis novembre 2012 pour les formations de formateurs SST (N°2350/2012/SST-2/06)

De même, notre organisme a déposé tous les éléments factuels prouvant qu'il respecte les exigences de qualité sur la formation professionnelle dictés par la loi et notre organisme est donc référencé depuis le 30 août 2017 sur « Datadock », permettant la prise en charge de ses formations par les 11 OPCO actuels. Nous sommes également entrés dans la démarche de certification Qualiopi.

Nos formations sont basées sur une **pédagogie active** et les formateurs utilisent différentes techniques pédagogiques, qui pour certaines d'entre elles peuvent éventuellement varier en fonction de la progression du groupe : exposé interactif, étude de cas, travail de groupes, démonstration pratique, entraînement gestuel, mise en situation avec adaptation à la situation professionnelle des stagiaires.

Les formations donnent lieu à l'établissement d'une convention de formation ou d'un contrat de formation pour les particuliers, d'une facture et sont sanctionnées par une attestation de fin de formation accompagnée le cas échéant par un certificat de réussite.

Notre offre de formations

Sauvetage-Secourisme du Travail (SST)

14 heures (2 jours)

En intra ou en éventuellement en
inter entreprise

Individuel : nous consulter
Groupe : 1 000 € H.T/ 1 200 € TTC

Références : - Articles L.4121-1, L.4121-2, R 4224-15 et R 4224-16 du Code du Travail
- Document de référence V8 de janvier 2021 (INRS)

Public - pré-requis et déroulement : tout public - présentiel

Compétence globale :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la victime et mettre en application ses compétences en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Validation :
Certification

Contenus :

- ✚ Cadre juridique du S.S.T
- Rôles et limites du SST
- ✚ Protéger de façon adaptée
- Evaluer les dangers persistants pour protéger les personnes exposées
- ✚ Prévention des risques professionnels
- Connaître l'organisation de la prévention dans l'entreprise et son implication possible – identifier des situations de travail dangereuses – participer à la maîtrise des risques professionnels dans son entreprise
- ✚ Examiner la victime
- Rechercher les signes de détresse vitale et non vitale d'une victime
- ✚ Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Organisation de l'alerte des secours en fonction des procédures de l'entreprise
- ✚ Secourir : saignements abondants – étouffement brutal – malaise – brûlures – plaies – traumatismes osseux – perte de connaissance – arrêt cardio-respiratoire

Facultatif :

RISQUES SPECIFIQUES de l'entreprise

un risque spécifique nécessite une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée. Le contenu et le temps nécessaire au-delà des 14 heures de formation de base sont laissés à l'initiative du médecin du travail.

Taux de réussite (année 2023) : 100 %

Maintien et Actualisation des Compétences en Sauvetage-Secourisme du Travail (MAC SST)

07 heures (1 jour)

En intra ou éventuellement en interentreprise

Individuel : nous consulter
Groupe : 520 € H.T/ 624 € TTC

Références : - Articles L.4121-1, L.4121-2, R 4224-15 et R 4224-16 du Code du Travail
- Document de référence V8 de janvier 2021 (INRS)

Public, pré-requis et déroulement : toute personne titulaire du certificat SST ou du certificat APS (Acteur Prévention Secours) - présentiel

Compétence globale :

Maintenir sa capacité à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la victime et à mettre en application ses compétences en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Validation :
Certification

Contenus :

D'une façon générale, le recyclage doit maintenir les compétences du SST à un niveau au moins égal voire supérieur à celui de sa formation initiale.

- ✚ Assurer une protection adaptée
- ✚ Examiner la victime
- ✚ Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- ✚ Secourir la victime de manière appropriée
- ✚ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ✚ Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention

Taux de réussite (année 2023) : 100 %

Formation à l'utilisation d'un défibrillateur (FDAE)

02 heures

En intra

Groupe : 320 € H.T/ 384 € TTC

Référence : Décret n° 2007-705 du 04 mai 2007

Public, pré-requis et déroulement : tout public, principalement salariés ayant à disposition un défibrillateur automatisé externe dans son entreprise ou sa profession - présentiel

Compétence globale :

Intervenir efficacement face à une victime en arrêt cardio-respiratoire en intégrant un défibrillateur automatisé externe dans la séquence de Réanimation Cardio-Pulmonaire.

Objectifs pédagogiques :

- Alerter ou faire alerter les secours d'urgence en communiquant les informations nécessaires
- Identifier les signes de l'arrêt cardiaque chez une personne victime d'un accident ou d'un malaise
- Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire en intégrant un défibrillateur
- Surveiller l'évolution de l'état de la victime

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :

- ✚ Les mécanismes physiopathologiques de l'arrêt cardiaque (notions très succinctes), causes et conséquences, la chaîne des secours
- ✚ La reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique
- ✚ La chaîne de survie, l'importance du maillon « défibriller », présentation de l'appareil et de ses accessoires
- ✚ La conduite à tenir devant une personne en arrêt cardiaque : réanimation cardio-pulmonaire seul et à plusieurs avec défibrillateur sur une victime adulte, enfant et nourrisson. Cas particuliers. Surveillance
- ✚ Cas concrets

Premiers Secours Pédiatriques (PSP)

03 heures ½ (0,5 jour)

En intra

Groupe : 320 € H.T/ 384 € TTC

Références : néant

Public, pré-requis et déroulement : tout public, principalement professionnels de la petite enfance - présentiel

Compétence globale :

Mettre en œuvre des techniques de secours adaptées à des situations de détresse chez un jeune enfant ou un nourrisson

Objectifs pédagogiques :

- Examiner l'enfant ou le nourrisson
- (Faire) alerter un service de secours adapté
- Réaliser les gestes élémentaires de secours adaptés à l'âge et/ou la morphologie de l'enfant

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :



La protection et l'alerte des secours

Analyse de la situation d'accident et mise en œuvre d'une action de protection du sur-accident
Alerte des secours spécialisés d'urgence



Examen de la victime

Recherche des signes caractérisant une détresse vitale ou non vitale



Gestes de secours

Réalisation de l'action de secours appropriée à l'état de l'enfant qui s'étouffe à cause d'un corps étranger, qui est inconscient et respire, ne respire pas, présente un traumatisme tel qu'une plaie hémorragique ou non, une brûlure, une suspicion de fracture ou traumatisme assimilé, présente les signes d'un malaise grave. Surveillance de son état
Questions-réponses



Cas concrets

Formation au secourisme spécifique en milieu professionnel (SSMP)

Durée modulable en fonction de la demande

En intra

Groupe : nous consulter

Référence : néant

Public, pré-requis et déroulement : tout public - présentiel

Compétence globale :

Mettre en œuvre des techniques de secours adaptées à des situations particulières d'accident en milieu professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Assurer une protection adaptée
- Identifier les signes qui traduisent de la gravité de l'état d'une victime
- Alerter les secours adaptés à la situation
- Réaliser correctement quelques gestes d'urgence et/ou de secourisme face à une victime d'accident ou de malaise dans un contexte particulier

Contenus :

En fonction de la demande :

Possibilité d'adapter la formation en fonction de la nature, de l'environnement et des caractéristiques de l'activité (exemples : milieu sportif – milieu rural – milieu de la montagne – milieu aquatique – milieu aéronautique – milieu tropical – activité de randonnée – activité de loisir – accidents domestiques – etc...)

Notre centre proposera au demandeur – en fonction de ses besoins et de ses desiderata – un ou plusieurs programmes de formation. Cette action de formation peut aussi être un complément de formation d'une autre formation telle que PSC1, SST, PSE1, etc....

Validation :

Attestation de suivi

Formation de formateur en Sauvetage-Secourisme du Travail (FSST)

60 heures (2 x 4 jours)

En inter-entreprise

Individuel : 1 040 € H.T/ 1 248 € TTC
Groupe : nous consulter

Référence : Document de référence V8 de janvier 2021 (INRS)

Public et pré-requis : toute personne salariée d'une entreprise publique ou privée, salariée ou prestataire d'un organisme de formation, disposant de capacités relationnelles, d'animation et d'expression, titulaire du certificat SST ou APS (Acteur Prévention Secours) en cours de validité, ayant suivi avec succès une formation de base à la prévention des risques professionnels (INRS ou CARSAT)

Déroulement : présentiel

N.B. - L'enseignement du S.S.T ne peut être assuré que par des formateurs respectant les conditions d'exercice dans le cadre d'une entreprise ou d'un organisme habilité par l'INRS

- Des allègements de formation sont possibles pour les personnes titulaires de la PAE PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES (PAE PSC) ou éventuellement d'une autre formation de formateurs de secourisme

Compétence globale :

Préparer et mettre en œuvre des séquences pédagogiques permettant d'assurer la formation initiale et continue des SST ainsi que leur évaluation, dans le respect des référentiels en vigueur et des conditions de l'habilitation de son organisme ou entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

Validation :

Certification

Contenus :

- ✚ Présentation et objectifs de la formation
- ✚ La formation de formateurs SST
- ✚ Formation générale à la prévention
- ✚ Connaissance de l'entreprise, son organisation de secours et ses risques
- ✚ Appropriation des documents de référence et des aides pédagogiques
- ✚ Préparation d'une session de formation de SST
- ✚ Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique au SST
- ✚ Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST
- ✚ Conduite de l'évaluation des SST
- ✚ Organisation administrative d'une formation initiale et continue (MAC)

Maintien et Actualisation des Compétences de formateur S.S.T (MACFSST)

23 heures (3 jours)

En inter-entreprise

Individuel : 400 € H.T/ 480 € TTC
Groupe : nous consulter

Référence : Document de référence V8 de janvier 2021 (INRS)

Public et pré-requis : toute personne salariée d'une entreprise publique ou privée, salariée ou prestataire d'un organisme de formation, titulaire du certificat d'aptitude pédagogique de Formateur SST délivré par une entité habilitée

Déroulement : présentiel + préparation d'un petit travail en amont de la formation

N.B. - L'enseignement du S.S.T ne peut être assuré que par des formateurs respectant les conditions d'exercice dans le cadre d'une entreprise ou d'un organisme habilité par l'INRS

- La validité du certificat de Formateur SST est fixée à 3 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Compétence globale :

Poursuivre sa capacité à préparer et mettre en œuvre des séquences pédagogiques permettant d'assurer la formation initiale et continue des SST dans le respect des référentiels en vigueur et des conditions de l'habilitation de son organisme ou entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Répondre à la demande de formation SST d'une entreprise
- Concevoir, animer, évaluer une action de formation d'acteur SST

Validation :
Certification

Contenus :

D'une façon générale, la session de maintien des compétences s'appuie sur un retour d'expériences lors des formations SST animées par le formateur.

Elle prend en compte une actualisation des connaissances et/ou un développement des connaissances et compétences :

✚ Présentation et objectifs de la formation

✚ Actualisation des connaissances propres au formateur SST

✚ Mise au point et développement des compétences techniques et pédagogiques du formateur SST

Formation feu – formation à la manipulation des extincteurs (EPI)

2 à 3 heures selon les acquis et le nombre de personnes

En intra

Groupe: 400 € H.T/ 480 € TTC

Références : Article R 4227-28 du Code du Travail

Public, pré-requis et déroulement : tout salarié – présentiel (nécessité d'un espace sécurisé à proximité pour la partie pratique)

Compétence globale :

Intervenir efficacement face à une situation de départ de feu dans son entreprise ou établissement

Objectifs pédagogiques :

- Caractériser les causes et les conséquences d'un départ de feu dans son établissement
- Utiliser un extincteur portatif à bon escient et en sécurité sur un départ de feu dans son établissement
- S'impliquer dans la démarche de prévention du risque incendie dans son entreprise

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :

Théorie :

- ✚ Le rôle de l'Equipier de Première Intervention
- ✚ Le feu (combustion, triangle du feu, classes de feu, principes et produits d'extinction)
- ✚ Les principales causes et conséquences d'un incendie
- ✚ Les matériels de secours à disposition et leurs principes de fonctionnement (extincteurs, R.I.A, sprinklers, couverture anti-feu, etc...)
- ✚ La conduite à tenir face à un départ de feu

Pratique :

- ✚ Mise en œuvre par tous les participants de différents types d'extincteurs sur des foyers simulés (en bac générateur de flammes avec différents modules, sans pollution pour l'environnement et en sécurité)
- ✚ Mises en situations spécifiques

Formation feu – formation à la manipulation des extincteurs (EPI) SPECIALE SECTEUR TERTIAIRE

2 heures

En intra

Groupe: 320 € H.T/ 384 € TTC

Références : Article R 4227-28 du Code du Travail

Public, pré-requis et déroulement : tout salarié travaillant en secteur tertiaire (bureaux) et n'ayant pas la possibilité de se former à la manipulation des extincteurs sur feu réel (absence d'espace sécurisé) - présentiel

Compétence globale :

Intervenir efficacement face à une situation de départ de feu dans son entreprise ou établissement

Objectifs pédagogiques :

- Caractériser les causes et les conséquences d'un départ de feu dans son établissement
- Utiliser un extincteur portatif à bon escient et en sécurité sur un départ de feu dans son établissement
- S'impliquer dans la démarche de prévention du risque incendie dans son entreprise

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :

Théorie :

- ✚ Le rôle de l'Equipier de Première Intervention
- ✚ Le feu (combustion, triangle du feu, classes de feu, principes et produits d'extinction)
- ✚ Les principales causes et conséquences d'un incendie
- ✚ Les matériels de secours à disposition et leurs principes de fonctionnement (extincteurs, R.I.A, sprinklers, couverture anti-feu, etc...)
- ✚ La conduite à tenir face à un départ de feu

Pratique :

- ✚ Mise en œuvre factice par tous les participants de différents types d'extincteurs
- ✚ Mises en situations spécifiques

Formation à l'évacuation (EVAC)

2 à 3 heures en fonction du nombre de personnes, de leurs acquis et de la demande du client

En intra

Groupe: 320 € H.T/ 384 € TTC

Références : Articles R.4141-3-1, 4227-37, 4227-38 et 4227-39 du Code du Travail

Public, pré-requis et déroulement : tout salarié - présentiel

Compétence globale :

Participer et/ou organiser l'évacuation des lieux sous la responsabilité du chef d'établissement

Objectifs pédagogiques :

- Adopter un comportement optimal en cas d'incendie en appliquant les consignes de son employeur
- Participer à l'organisation d'une évacuation des lieux sous la responsabilité du chef d'établissement
- S'intégrer en fonction de son rôle défini à l'organisation d'une évacuation

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :

Théorie :

- 📌 L'incendie : définition, conséquences, modes de propagation et moyens de désenfumage
- 📌 Comment réagir face à un début d'incendie : consignes internes de l'établissement, alarme, alerte, cheminements, spécificités de l'établissement
- 📌 Le chargé d'évacuation, le serre-file, le guide-file : rôles de chacun

Pratique :

En fonction de la situation et de la demande de l'entreprise : Travail en sous-groupes sur des situations réalistes nécessitant une évacuation – Visite guidée de l'entreprise pour repérage des différents dispositifs de secours - Exercice d'évacuation (total ou partiel) simulé ou réel (selon les consignes de l'employeur)

Formation à la sécurité incendie (INC)

3,5 heures

En intra

Groupe: 550 € H.T/ 660 € TTC

Références : Articles R.4141-3-1, R 4227-28, 4227-37, 4227-38 et 4227-39 du Code du Travail

Public, pré-requis et déroulement : tout salarié - présentiel

Compétence globale :

Intervenir efficacement face à un départ de feu ou une situation d'incendie dans son entreprise ou établissement

Objectifs pédagogiques :

- Caractériser les causes et les conséquences d'un départ de feu dans son établissement
- Utiliser un extincteur portatif à bon escient et en sécurité sur un départ de feu dans son établissement
- Adopter un comportement optimal en cas d'incendie en appliquant les consignes de son employeur et en s'impliquant dans une évacuation des lieux en fonction de son rôle

Validation :

Attestation de suivi

Contenus :

Théorie :

- ✚ Le rôle de l'Equipier de Première Intervention
- ✚ Le feu et l'incendie (définitions, combustion, triangle du feu, classes de feu, principes et produits d'extinction)
- ✚ Les principales causes et conséquences d'un incendie
- ✚ Les matériels de secours à disposition et leurs principes de fonctionnement (extincteurs, R.I.A, sprinklers, couverture anti-feu, etc...)
- ✚ Comment réagir face à un départ de feu ou un début d'incendie : utilisation des matériels de secours dont extincteurs, consignes internes de l'établissement, alarme, alerte, cheminements, spécificités de l'établissement
- ✚ L'équipe d'évacuation : composition – rôles de chacun des protagonistes

Pratique :

- ✚ Mise en œuvre par tous les participants de différents types d'extincteurs sur des foyers simulés (en bac générateur de flammes avec différents modules, sans pollution pour l'environnement et en sécurité)
- ✚ En fonction de la situation et de la demande de l'entreprise : Travail en sous-groupes sur des situations réalistes nécessitant une évacuation – Visite guidée de l'entreprise pour repérage des différents dispositifs de secours - Exercice d'évacuation (total ou partiel) simulé ou réel (selon les consignes de l'employeur)

Formation aux Gestes et Postures (G.P)

Durée variable en fonction des besoins

En intra

Groupe: 450 € H.T/ demi-journée
540 € TTC/ demi-journée

Références : Articles R.4541-1 et suivants, R.4542-16 et R.4434 du Code du Travail

Public, pré-requis et déroulement : tout salarié - présentiel

Compétence globale :

- Evaluer les risques liés à l'activité physique en milieu professionnel
- Appliquer de manière adaptée les principes de sécurité physique et d'économie d'effort afin de limiter les risques liés à l'activité physique et/ou aux postures en milieu professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender l'importance des dommages liés à l'activité physique en situation de travail
- Evaluer les risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort lors de la manipulation de charges et d'objets divers ainsi qu'aux postures de travail

Validation :

Attestation de suivi

Contenus (en fonction de la demande et des besoins) :

Théorie :

- Statistiques des accidents du travail et maladies professionnelles ; part des accidents et maladies liés à la manutention
- Importance de la prévention
- Notions succinctes d'anatomie et physiologie de la colonne vertébrale (rachis, vertèbres, disque intervertébral, mouvements de la colonne vertébrale)
- Notions élémentaires de physiopathologie de la colonne vertébrale
- Les T.M.S (Troubles musculo-squelettiques)
- Principes fondamentaux de sécurité physique et d'économie d'effort
- Etude d'un poste de travail statique

Pratique :

Mise en œuvre des principes de base lors des manipulations de charges de natures diverses, liées à l'activité professionnelle directe des salariés
Etude du poste de travail avec pistes d'amélioration



FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

A renvoyer à : formations@acsformations.com

FORMATION CHOISIE :	Dates choisies : Du	au
---------------------	---------------------	----

Nom de l'entreprise / demandeur :
Adresse complète :

Tél : Mail : N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire :
Nom et fonction de la personne passant la commande :

Secteur public Secteur privé
Prise en charge par un OPCO : oui non
Si oui, lequel (nom et adresse) :

NOMS	PRENOMS	ENTREPRISE (si différente de l'entreprise passant la commande)

Les informations recueillies ci-dessus correspondent aux renseignements demandés par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) pour l'établissement du Bilan Pédagogique et Financier annuel des Organismes de formation ainsi qu'aux renseignements exigés par les modalités propres à chaque formation

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 réformée et aux dispositions du RGPD, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour motif légitime, d'effacement, de portabilité, de limitation des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à ACS FORMATION par mail ou courrier postal

Organisme de formation :

ACS FORMATION

411 chemin du Violet – Le Frettey

73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

Tél : 04 57 12 09 85

Email : formations@acsformations.com

Site internet : <https://www.acsformations.com>

Sarl au capital de 4 000 €

SIRET : 528 973 225 00014 – APE : 8559B

TVA intracommunautaire : FR 75 528 973 225